Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 67 (1958)

Heft: 5

Artikel: En 1799, le "Canton du Léman" demandait que l'on vienne en aide aux

enfants victimes de la guerre

Autor: Monod, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555814

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EN 1799, LE «CANTON DU LÉMAN» DEMANDAIT QUE L'ON VIENNE EN AIDE AUX ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE



LIBERTÉ

ÉGALITÉ.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE UNE ET INDIVISIBLE.

LAUSANNE, le 11 Octobre 1799.

LA CHAMBRE ADMINISTRATIVE DU CANTON DU LÉMAN,

AUX CITOYENS QUI LE COMPOSENT.

A guerre, ce fléau destructeur des hommes & des choses, ayant promené ses ravages sur une partie considérable de l'Helvétie, a laissé après elle, ou renserme en quelque sorte encore dans son sein de nombreuses victimes, dont l'innocence ne fait que rendre leur malheur plus touchant.

Des enfants de tout âge, privés de leurs pères, et avec eux de tous les genres de secours, vont devenir la proie de tous les maux physiques et moraux, dont le moindre pour eux et pour la société serait, peut-être, une mort prompte, si des citoyens charitables ne s'empressaient d'ouvrir leurs cœurs, leurs bourses et leurs maisons, chacun selon ses moyens, pour remplir envers ces infortunés orphelins les devoirs sacrés d'une hospitalité paternelle.

Citoyens du Léman! pensons que cette hospitalité est devenue nécessaire pour eux par la force des circonstances qui ont épargné notre canton; pensons que nous ne sommes peut-être pas meilleurs que leurs pères, et que ces mêmes sentiments, ces mêmes secours que nous pouvons aujourd'hui leur donner, personne de nous ne peut être assuré de n'avoir jamais à les réclamer pour soi-même ou pour ses enfants.

Si le gouvernement avait eu les moyens qui lui manquent, déjà la Patrie et l'humanité satisfaites ne verraient couler que les larmes de la reconnaissance à la place de celles du désespoir. Il ne voudrait pas que d'autres que lui eussent le bonheur de faire tarir la source de ces maux, et de conserver ces restes infortunés de générations prêtes à s'éteindre, qui deviendront peut-être un jour le lustre de la République et son soutien.

La Chambre Administrative appelée à mettre en activité les ordres du Directoire Exécutif, communiqués par la lettre du Ministère de l'Intérieur du 4 octobre, et en conséquence à recueillir les noms et les honorables engagements des citoyens qui voudraient se charger d'un ou de plusieurs de ces enfants, et se vouer à les conserver à la vie, à la Patrie et aux mœurs, se repose

avec confiance sur le patriotisme et sur la charité des citoyens aisés du canton; elle les invite, elle les sollicite, elle les conjure par les sentiments de bienfaisance, dont ils se sont déjà plusieurs fois honorés dans le cours de nos malheureuses circonstances, de se hâter de s'inscrire, chacun dans sa Commune, à la Municipalité, pour la part qu'il veut prendre au soulagement de ces familles éplorées, soit par des secours pécuniaires, soit en se chargeant pour un temps plus ou moins long, de quelques-uns de ces pauvres enfants, en désignant leur nombre, leur âge et leur sexe, et les Municipalités sont requises de recueillir ces précieux titres à la reconnaissance nationale, en établissant un registre de bienfaisance, et de faire passer, avant le premier novembre, les engagements qu'elles auront reçus, aux sous-préfets de leur district, qui sont invités à nous en donner promptement connaissance, afin d'en accélérer l'exécution.

Fait et arrêté en Chambre Administrative pour être publié dans toutes les chaires deux dimanches de suite, et affiché aux lieux ordinaires.

H. Monod, président.
PAR LA CHAMBRE ADMINISTRATIVE:
Panchaud, secrétaire.

Ordre d'imprimer, publier, afficher *Henri Polier*, préfet national.

De l'Imprimerie des Citoyens Hignou et Cie, Imprimeurs de la Chambre Administrative.

LES PETITES NOUVELLES DU LABORATOIRE CENTRAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Essai de conservation de lait maternel

En collaboration avec l'Hôpital des enfants de Bâle, notre Laboratoire central vient de procéder, à titre d'essai, à l'assèchement par congélation de 72 bouteilles contenant chacune 250 ml de lait maternel. Il s'agit là d'une tentative qui devra faire l'objet encore d'examens et de recherches approfondis. Pendant six mois, le laboratoire de l'Hôpital des enfants de Bâle étudiera notamment la question de la fermentation de ce lait desséché et des bactéries qu'il pourrait contenir.

Une station d'immuno-électrophorise

Le Département de sérologie vient de créer une station d'immuno-électrophorise qui est appelée à rendre de très grands services au corps médical.

Travaux et publications

Des collaborateurs du Laboratoire central ont publié récemment les travaux suivants:

- De la structure des antigènes de la macroglobuline dans le Morbus Waldenström, par J.-J. Scheidegger, R. Weber et A. Hässig (Helvetica Medica Acta, vol. 25 (1958), fasc. 1, pages 25-40).
- De l'analyse des anticorps des érythrocytes humains, par A. Hässig (Archives de la Fondation Julius Klaus, pour les recherches sur l'atavisme, l'anthropologie sociale et l'hygiène des races, vol. XXXII, 1957, cahier 3/4).

Visiteurs de marque

Plusieurs personnalités étrangères ont visité dernièrement les installations du Laboratoire central:

- Dr Porschinski, de l'Institut sérothérapeutique de Vienne;
- La Comtesse de Waldersee, vice-présidente de la Croix-Rouge allemande:
- Dr P. L. Mollison, Union des Recherches sur la transfusion sanguine, Londres;

- Dr Hawickhorst, médecin en chef de l'armée, service de médecine défensive, Bonn;
- Dr Irène Domanska, présidente de la Croix-Rouge polonaise et le Prof. Jan Kossakowski, de Varsovie;
- Dr K. M. Paeckelmann, Hôpital de la ville de Berlin;
- M. Hans Sevcik, secrétaire général de la Croix-Rouge autrichienne:
- M. et M^{me} Bombrun, M. et M^{me} Thomasset et M. Exertier, de la Croix-Rouge française de Valence;
- Dr PD M. Krüpe, Fulda;
- Le général de brigade Schnetz, accompagné d'une mission militaire allemande, qui se sont rendus à Zweilütschinen;
- M. Dominique Louis, de Nancy;
- Dr Meldhal et l'ingénieur Ekvall, de l'Entreprise Kabi, Stockholm.

En outre la section des samaritains des P.T.T. de Berne, celle de Würenlingen et un groupe de Diaconesses de Berne ont également visité avec un grand intérêt nos installations.

Conférences et congrès

Le D^r A. Hässig et le Prof. H. Nitschmann ont été invités à faire des conférences lors d'une réunion de la Société allemande de transfusion sanguine qui s'est tenue à Berlin du 19 au 21 juin. Les Docteurs Baradun, Hässig, Isliker et Lüscher ont également pris part, du 23 au 28 juin, à Seelisberg, à un Congrès d'immunopathologie.

Le D^r Lüscher a été prié de faire un exposé au Congrès international de Biochimie qui aura lieu à Vienne du 2 au 9 septembre et le D^r A. Hässig donnera une conférence lors d'une rencontre réservée à l'étude des problèmes que pose le développement fonctionnel de l'enfant et qui se tiendra à Herrenchiemsee, du 10 au 13 septembre.